



Le Centre communal d'action sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) développe et coordonne l'action sociale et les grandes missions de solidarité menées par la Ville.

Au service des Livryens, il accueille et informe sur les aides possibles en faveur des personnes en difficulté.

Il les accompagne dans leur démarche de domiciliation et de constitution de dossiers pour les aides suivantes :

- ▶ fonds solidarité énergie
- ▶ aides au paiement des factures d'eau Véolia
- ▶ secours d'urgence
- ▶ aides à la scolarité

Chacun peut se présenter au CCAS où les agents étudieront les demandes au cas par cas.

Le CCAS oriente aussi, le cas échéant, vers les organismes compétents.

Présidé par le maire, il est géré par un conseil d'administration qui comprend, à parité, des membres du conseil municipal et des personnalités locales désignées par le maire.

Le CCAS comprend plusieurs services et assure également de nombreuses missions en direction des seniors.

Consulter les rapports d'activités:

- [Rapport d'activités 2015](#)
- [Rapport d'activités 2016](#)
- [Rapport d'activités 2017](#)



Centre communal d'action sociale - Directrice : Nathalie De Lacoste - 3 place François-Mitterrand BP 56



Tél. 01 41 70 88 00 - Fax 01 43 30 68 85



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN
☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43